

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00365
Numéro SIREN : 395 358 435
Nom ou dénomination : AB CAOUTCHOUC

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 11818

Sébastien BRAULT
Gilles ROYER
Komla KONUDEA

*Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes*

TRANSFORMATION de la société SARL AB CAOUTCHOUC

Capital 99 092 €

Siège Social : 12, rue du Champ de l'Aire

49080 - BOUCHEMAINE

RCS ANGERS 395 358 435

en SOCIÉTÉ par ACTIONS SIMPLIFIÉE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

**TRANSFORMATION de la société
SARL AB CAOUTCHOUC**

Capital 99 092 €

Siège Social : 12, rue du Champ de l'Aire

49080 - BOUCHEMAINE

RCS ANGERS 395 358 435

en SOCIETE par ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Aux Associés,

En exécution de la mission de Commissaire à la Transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous :

- présenter notre analyse de la situation de votre Société ;
- faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.



La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 4 507 K€, un bénéfice net de 545 K€, des capitaux propres de 1 908 K€, dont un capital social de 99 K€ et un endettement bancaire nul.
- Depuis l'arrêté des comptes du 31 décembre 2021 et jusqu'à ce jour, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par des tests les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés.

Conclusions

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Le projet de statuts de la société sous sa nouvelle forme, tel qu'il est soumis au vote des associés, ne stipule aucun avantage particulier au bénéfice d'un associé ou d'un tiers.

Fait à Angers,

Le Commissaire à la Transformation

Signé électroniquement le 10/10/2022 par
Komla Konudea



SAS G/AUDIT
Représentée par Komla KONUDEA
Commissaire aux Comptes

